

# L'ÉCHO DE L'HERS

## NOUVEAU MÉDECIN

À la suite du départ des Docteurs Charlot, Liberge et Salles, le Cabinet Médical de l'Hers ne restera pas sans médecin : le Docteur Christophe Moraine vous accueillera sur rendez-vous dès la mi-septembre.

Il assurera des consultations de médecine générale et de médecine du sport, principalement les mercredis, jeudis et vendredis. Des visites à domicile seront possibles pour les patients le nécessitant. Certains créneaux supplémentaires pourront être ouverts en fonction de ses disponibilités, car il exerce également en tant que médecin urgentiste hospitalier.

A partir de mi-septembre, **prise de rendez-vous possible par téléphone ou par internet :**

**04 48 30 02 44**

[www.cabinet-medical-hers.fr](http://www.cabinet-medical-hers.fr)

Sylvie reste à l'accueil du cabinet médical le matin.

## FÊTE LOCALE

La fête locale est de retour le week-end du **15, 16 et 17 septembre**. Les inscriptions pour les repas du vendredi et samedi soir se font au bureau de tabac du village.

**Dimanche 17 septembre** à partir de **11h45** la municipalité organise un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif sur la place Marengo.



## VENTE DE BRIOCHES

L'AFDAIM ADAPEI 11 nous sollicite pour sa traditionnelle vente de brioches. Elle représente en effet un soutien financier important pour la prise en charge des personnes handicapées mentales de l'Aude. Ce sont les enfants de l'espace jeune qui réaliseront cette opération du **9 au 15 octobre**. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

# TAXE FONCIÈRE

Comme vous avez pu le constater, la taxe foncière 2023 a significativement augmenté par rapport à l'année précédente.

Pourtant, le taux de prélèvement de la part communale voté cette année en Conseil Municipal n'a pas évolué (58%). L'augmentation (+7% en moyenne) s'explique en fait par l'évolution de la valeur locative des biens, décidée par l'État.



## RUINE RUE PAUL BODIN

Le Conseil Municipal a décidé de proposer à la vente cette bâtisse située 7 rue Paul Bodin, suite à la décision du juge de l'expropriation.

Les candidats à la reprise peuvent venir visiter et faire une offre directement à la mairie. Ils devront s'engager à la rénover dans un délai raisonnable.

La mairie recevra les offres jusqu'à fin 2023.

## RÉUNION PUBLIQUE NATURE EN JEUX

**Jeudi 14 septembre à 18h** à la salle de la Mairie aura lieu une réunion publique concernant l'utilisation des espaces partagés : le jardin du presbytère (où était construite la cabane à partage) et le verger collectif (route de Mirepoix). Cette réunion est organisée en partenariat avec l'association Nature en Jeux en charge de ces espaces. Venez nombreux exposer vos idées !

## RENTRÉE SCOLAIRE

Ce sont 139 élèves scolarisés à l'école Rosa Parks qui ont été accueillis ce 4 septembre. Et ils ont pu découvrir à cette occasion le nouveau revêtement du préau.

